

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juillet 2023

Délibération
n°20230407-02
CCAS

Nombre de membres

En exercice	13
Présents	09
Votants	12

Date de la convocation
27/06/2023

OBJET

Acte rendu exécutoire
télétransmission en
Sous-Préfecture le

et publication le

La Vice-Présidente,
Christelle Gaudet

L'an deux mille vingt-trois et le quatre juillet à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PUBLIER, dûment convoqué le 27 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire au CCAS, sous la présidence de Monsieur Jacques Grandchamp, Président du CCAS,

Présents : Jacques Grandchamp, Christelle Gaudet, Robert Baratay, Rémy Beaugrand, James Besson, Jean-Marc Dagand, Nelly Duffour, Martine Dutruel, Françoise Grobel.

Excusés : Marie-Claude Girardoz (Pouvoir à Christelle Gaudet), Anne Baud-Lavigne, (Pouvoir à Françoise Grobel), Aurore Veinhard (Pouvoir à Jacques Grandchamp)

Absent : Françoise Duval

Secrétaire de séance : Robert Baratay

CONVENTION AVEC LA VILLE AMIE DES AINES

Vu les articles L123-4 à L123-6 et R123-20 du code de l'action sociale et des familles,

Considérant l'octroi au CCAS d'une subvention par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), dans le cadre du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors, d'un montant de 7 040€,

Un plan d'action en 4 axes sera développé pour renforcer les solidarités intergénérationnelles, lutter contre l'isolement et ainsi freiner la perte d'autonomie :

Axe 1, Solidarité : Embaucher un service civique pour développer l'animation, mettre en place des visites de courtoisie à domicile, et proposer de menus services aux seniors.

Axe 2, Convivialité intergénérationnelle : proposer un programme d'ateliers théâtraux intergénérationnels les mercredis et pendant les vacances scolaires, dans le but de créer une courte représentation.

Axe 3, Transmission : organiser des cafés débats pour mener une réflexion collective sur les problématiques rencontrées par les seniors, et envisager des solutions.

Axe 4, Communication : mettre en place une campagne d'affichage dans laquelle les seniors et leurs petits enfants seraient les héros.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Autorise** le Président à signer la convention avec le réseau francophone des villes amies des aînés relative à l'octroi de la subvention ;
- **Approuve** la mise en place des actions présentées.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

PUBLIER, le 13/07/2023

Jacques Grandchamp
Président



Robert Baratay
Secrétaire de séance